

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS	ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE Six mois Un an Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f	VOIE AERIENNE Six mois Un an La ligne 1.000 francs
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Etranger : France, Zaire R.C.A. Gabon, Maroc Algérie, Tunisie 20.000f	Chaque annonce répétée Moitié prix
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays 23.000f Prix du numéro Année courante 600 f Année ant. 700f Par la poste Majoration de 130 f par numéro Journal légalisé 900 f	(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).
	Par la poste	Compte bancaire BICIS n° 9520790630/81

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

DECRET ET ARRETES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

2013

25 mars	Décret n° 2013-359 portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2013	800
---------------	--	-----

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

2013

11 mars	Arrêté ministériel n° 3517 MEF/DGID/DLEC/LEG2 portant application des dispositions de l'article 361 du Code général des Impôts	814
---------------	--	-----

19 mars	Arrêté ministériel n° 3835 MEF/DGID/DLEC/LEG portant application des dispositions de l'article 220 du Code général des Impôts	814
---------------	---	-----

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

2013

7 février	Arrêté ministériel n° 1080 portant composition et fixant les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale pour l'Insertion et le Développement Agricole (ANIDA)	815
-----------------	--	-----

14 février	Arrêté ministériel n° 2066 portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Appui au PNIA Sénégal (PAPSEN)	817
------------------	---	-----

PARTIE NON OFFICIELLE

annonces	818
----------------	-----

PARTIE OFFICIELLE

DECRET ET ARRETES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**DECRET n° 2013-359 du 25 mars 2013
portant promotion et nomination dans l'Ordre
du Mérite au titre de l'année 2013****LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.**

Vu la constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;

Vu le décret n° 71-652 du 09 juin 1971, réglementant l'Ordre du Mérite, modifié ;

Vu le décret n° 2004-1385 du 04 novembre 2004, portant reconduction et nomination des membres du Conseil de l'Ordre ;

Vu le décret n° 2012-427 du 03 avril 2012, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2012-836 du 07 août 2012, portant répartition des contingents de décosations au titre de l'année 2013, modifié par décret n°2013-317 du 07 mars 2013 ;

Vu le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier ;

Vu le décret n° 2013-277 du 14 février 2013, relatif à la composition du Gouvernement ;

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre en ses séances des 29 et 30 janvier 2013, dont il résulte que les promotions et nominations sont faites en conformité avec les lois, décrets et règlements en vigueur ;

Sur Présentation du Chancelier de l'Ordre du Mérite.

DECREE :

Article premier. - Sont promus au grade de COMMANDEUR :

Présidence de la République

1 M. Mouhamadou MBENGUE Médecin-Colonel, Médecin du PR né le 21 février 1959 à Dakar ;

2 M. Mor SENE Colonel, D.G adjoint au COS né le 17 septembre 1954 à Khombole ;

3 M. Moukhtar SECK Colonel, Dir. de Département au COS né le 7 février 1959 à Dakar ;

4 M^{me} Marième SAMB Assistante de Vérification à l'IGE née le 11 novembre 1959 à St-Louis ;

5 M. Mamadou NDIAYE Chiffreur au STCC né en 1952 à Nianga Ndioum ;

6 M. Codé DIAGNE Agent Administratif à l'IGE né le 27.04.1957 à Dakar ;

7 M^{me} Ephigénie DIENG Agent de Service née le 24 mai 1954 à Joal ;

Primature

8 M. Samba DIOP Adm. Civil, Conseiller Spécial né le 15 janvier 1959 à Khombole ;

9 M. Alpha WANE Secrétaire d'Administration ppal né le 25 mars 1962 à Diamdioly ;

Ministère des Forces Armées

10 M. Papa Ousmane NDAW Colonel, Dir. De Département au COS né le 29 juillet 1954 à Dakar

11 M. Magatte Madjimby DIOP Colonel, AMNA en R.I.M né le 28. octobre 1956 à Dakar ;

12 M. Papa Mar NDOYE Colonel, AMNA à Bissau né le 15 février 1956 à Ziguinchor ;

13 M. Birame DIOP Colonel, GSAA né le 29 mars 1961 à Thiès ;

14 M. Guy Youga THIAW Colonel, Cdt CPGM né en 1961 à Mbarglo Ogo ;

15 M. Ismaïla SARR Colonel, I.T à l'IGA né en 1958 à Gossas

16 M. Doudou NDIAYE Lt-Col, Coord. Cellule Marchés Pub. né le 19 septembre 1953 à Dakar ;

17 M. Oumar SYLLA Commandant BATUN né le 7 juin 1954 à Thiès ;

18 M. Ousmane THIANDOU Commandant, CAB.MILI/MFA né le 1^{er} août 1954 à Diass

19 M. Papa NDIAYE Commandant, BATDOUZE né le 12 juin 1961 à Kaolack ;

20 M. Silly BATHILY Adjudant-Major, Brigade Thiès né le 26 juin 1957 à Touabou ;

21 M. Mamadou NDIAYE Adjudant-Chef, PMS né le 3 janvier 1958 à Tivaouane ;

22 M. Demba DIONE Adjudant-Chef, GSM né en 1959 à Ndiouye ;

23 M. Babacar Benoit SANE Maréchal-des-logis-Chef né le 26 mars 1962 à Ziguinchor ;

Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

24 Mme Fatou Bintou NDIONGUE Contrôleur Commissionné née le 30 mai 1953 à Sédhiou ;

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

25 M. Mamadou WADE Technicien Supérieur de Santé né en 1953 à Guinguinéo ;

Ministère de l'Intérieur

26 M. Abdoulaye NIANG Commissaire de Police Div. de C.E né le 7 novembre 1955 à Dakar ;

27 M. Cheikh Alioune NDIAYE Commissaire de Police né le 22 novembre 1956 à St-Louis

28 M^{me} Fatou MBODJ Assistante Sociale de C.E née le 14 septembre 1953 à Kaolack ;

Ministère de l'Economie et des Finances

29 M. Hamidou AGNE Magistrat à la Cour des Comptes né le 28 avril 1954 à Matam ;

30 M. Mamadou Lamine MBODJ Préposé des Douanes de C.E né le 12 août 1956 à Dakar ;

Ministère des Infrastructures et des Transports

31 M^{me} Mintou DIENG Secrétaire Sténo-dactylographe née le 3 décembre 1952 à St-Louis ;

32 M^{me} Khady FALL Secrétaire Sténo-dactylographe née le 12 octobre 1954 à Dakar ;

Ministère de la Culture

33 M. Moussa SENE Secrétaire d'Administration né le 8 janvier 1958 à Louga ;

Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales

34 M^{me} Fatou Aballa DIENG Agent d'Administration née le 7 juin 1954 à Gagnoa (RCI) ;

Ministère de l'Elevage

35 M. Mansour DIAKHATE Commis d'Administration né en 1956 à Ndiakhâté Ndiassane ;

Ministère de l'environnement et du Développement durable

36 M. Soulèye NDIAYE Conservateur des Parcs Nationaux né le 21 janvier 1957 à Dakar

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Relations avec les Institutions

37 M. Mamadou SYLLA Opérateur de Saisie né le 3 décembre 1959 à Dakar ;

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

38 M. Yaram MBAYE Adjudant-Major à la retraite né le 10 novembre 1954 à Diourbel ;

39 M. Gorgui NDOYE Adjudant-Major à la retraite né le 1^{er} juillet 1947 à Rufisque ;

40 M. Mamadou SAMB Fonctionnaire à la retraite né le 27 décembre 1952 à Thiès ;

41 M. Sada KANE Journaliste né le 12 mai 1945 à Dakar ;

42 Amadoune MBENGUE Informaticien à la retraite né le 1^{er} novembre 1948 à Rufisque ;

Art. 2. - Sont promus au grade d'OFFICIER :

Présidence de la République

1 M. Birama DIOP Coordonnateur Cellule Marchés né le 4 janvier 1968 à Kaolack ;

2 M^{me} Adama WADE Chiffreur au STCC née le 5 janvier 1952 à Mboss Kaffrine ;

3 M. Oumar DIAGNE Chiffreur au STCC né le 20 janvier 1951 à Thiès ;

4 M. Ousmane DIA Chiffreur de C.E au STCC né le 27 février 1955 à Dakar ;

5 M. Ousmane NDAW Opérateur Radiotélégraphiste né en 1953 à Keur Laïty ;

6 M. Ndiouma DIOUF Chiffreur au STCC né en 1953 à Malicounda ;

7 M. Joseph Diamé NDAO Chiffreur au STCC né en 1948 à Faylar (Mbour) ;

8 M. Cheikh Tidiane SAMBA Chiffreur au STCC né le 28 janvier 1956 à Rufisque ;

9 M. Joseph Sarr DIAME Sergent-Chef né le 7 décembre 1962 à Mbour ;

10 M. Mamadou M. DIALLO Second-Maître né le 11 mars 1961 à Dakar ;

11 M. Cheikh NDIAYE Fonctionnaire de Police né le 11 mai 1958 à Dakar ;

12 M. Mor DIOUF Fonctionnaire de Police né le 4 mai 1960 à Thiadiaye ;

13 M. Omar DIATTA Fonctionnaire de Police né le 10 décembre 1961 à Mbour ;

14 M^{me} Lauria W.A. GABA Secrétaire Sténo-dactylographe née le 26 juin 1959 à Dakar ;

15 M^{me} Ndèye Marie A. NDIAYE Secrétaire Sténo-dactylographe née le 7 février 1957 à Dakar ;

16 M. Justin BADJI Jardinier né en 1964 à Tendème ;

17 M. Moultamadou M. DIOP Cuisinier né le 3 août 1955 à Dakar ;

Primature

18 M. Mamadou SAMB Cons. Spécial du Premier Ministre né le 30 octobre 1949 à Rufisque ;

19 M. Abdoukarim NDIAYE Chef Sce Ress.Hum. HAALSS né le 21 juillet 1955 à Ross-Béthio ;

20 M^{me} Marième Paulelle FALL Secrétaire de Direction née le 13.05.1953 à Dakar ;

21 M^{me} Nguissaly MBAYE Secrétaire de Direction née le 23 juillet 1961 à Dakar ;

22 M. El Hadji Abdoulaye NIASS Brigadier-Chef des Agents de Police né le 12 avril 1958 à Latmingué ;

Ministère des Forces Armées

23 M. Seydou DIALLO Intendant-Colonel, DAAEB/MFA né en 1956 à Gagué-Mody ;

24 M. Yaya DIEME Pharmacien-Colonel HPD né le 15 novembre 1955 à Dakar ;

25 M. Alioune M.E.B. DIOP Capitaine de Vaisseau. GSM né le 12 juillet 1959 à Ziguinchor ;

26 M. Mamadou BA Int-Colonel, AMNA en Allemagne né en 1958 à Boussaiba ;

27 M. Khar DIOUF Colonel, O.S.A. COMZONE I né le 15.01.1964 à Poffine ;

28 M. Mbaye CISSE Colonel, EMGA né le 13 février 1964 à Kaolack ;

29 M. Cheikh Ibrahima SAMBOU Colonel, BATINT né le 21 janvier 1958 à Niamone ;

30 M. Papa Seyni TOURE Cne de Frégate, GNO né le 6 janvier 1961 à Thiès ;

31 M. Ousmane NDIOR Lt-Colonel, Cdt ESOG né le 8 mai 1964 à Mbéllacadio ;

32 M. Amacodou FALL Lt-Colonel, Commandant LCO né le 28 septembre 1970 à Fatick ;

33 M. El Hadji Malick DIAGNE Lt-Colonel, Chef de Corps BATARTI né le 19 janvier 1968 à Rufisque ;

34 M. Daouda DIOP Lt-Colonel, HT-COGEND né le 26 novembre 1967 à Dakar ;

35 M. Souba BALDE Commandant, Officier Adj PMS né le 15 novembre 1965 à Vélingara ;

36 M. Ibrahima SOW Cne de Corv. Cdt Unité PHM Njambur né le 2 janvier 1970 à Dakar ;

37 M. Bara Mamadou L. NDIAYE Capitaine, BATRANS né le 5 septembre 1955 à Dakar ;

38 M. Alassane CAMARA Capitaine, BATRANS né le 9 mai 1957 à St-Louis ;

39 M. Mor FALL Capitaine, EMAIR né le 23 novembre 1955 à Dakar ;

40 M. Aliou NDIAYE Capitaine, EAI né le 7 mars 1958 à Mbamb ;

41 M. Louis Maïssa MBAYE Capitaine, SENFPU Darfour né le 23 décembre 1963 à Fandène ;

42 M. Yaya MBODJ Capitaine, LGI né le 17 juillet 1976 à Dakar ;

43 M. Thierno GNINGUE Capitaine, ENOA né le 9 mai 1973 à Dakar ;

44 M. Léonard, EMMA Capitaine, Chef Div. BATMAT né en 1956 à Kaolack ;

45 M. Mbaye SALL Adjudant-Chef, Cdt B.T Sédiou né le 5 mai 1960 à Malème Niani ;

46 M. Moustapha THIAW Adjudant-Chef, BATRAIN né le 10 novembre 1958 à Ndoffane ;

47 M. Bernard MANE Adjudant-Chef, GOAA né le 20 février 1964 à Bignona ;

48 M. Omar BADJI Adjudant, CPCM né en 1958 à Koulaye ;

49 M. Daouda KONATE Adjudant, CMP/MFA né le 29 septembre 1963 à St-Louis ;

50 M. Toumané DIALLO Sergent-Chef, 22^{ème} BRA né le 22 octobre 1963 à Dakar ;

51 M. Albert GOMIS Sergent-Chef, 22^{ème} BRA né le 8 avril 1965 à Ziguinchor ;

52 M. Demba SALL Sergent-Chef, 22^{ème} BRA né le 18 avril 1966 à Ndiarogne ;

53 M. Maxime Flavien DIOUF Sergent-Chef, ENOA né le 30 octobre 1968 à Thiès ;

54 M. Talla BADIANE Sergent-Chef, BATMAT né le 20 juin 1970 à Gaina Mbar ;

55 M. Ismaïla NDIAYE MDLC, Brigade Kidira né le 10 mai 1962 à Dakar ;

56 M. Oury Baïlo BA MDLC, Chef Bur. Pensions né le 6 janvier 1963 à Dakar ;

57 M. Matar DIEDHIOU Maître, GSM né en 1960 à Bignona ;

58 M. Mamadou MANE Maître, GSM né le 6 janvier 1961 à Kagnobon ;

59 M. Souleymane DRAME Maître, GSM né le 11.01.1962 à Dakar

60 M. Baboucar CISS Sergent, GSSA né le 16 janvier 1963 à Sébikhotane ;

61 M. Salif SADIO Second-Maître, GSM né le 20 février 1968 à Birkama ;

62 M. Lambert BASSENE Second-Maître, GNO né le 18 décembre 1970 à Dakar :

63 M. Cheikh Tidiane TOUNKARA Gendarme né le 30 octobre 1957 à Dakar :

64 M. Amadou Yatma DIOP Gendarme né le 13 novembre 1959 à Dakar :

65 M. Déthié S.F.M. TAVAREZ Gendarme né le 29 septembre 1960 à Kaolack :

66 M. Mamady SARR Maréchal-des-Logis né le 26 février 1966 à Niodior :

67 M. Sada SY Maréchal-des-Logis né le 14 septembre 1970 à Pikine :

Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

68 M. Mamadou DIA Dir. Adm. Gie Equipement né le 4 décembre 1970 à Foundiougne :

69 M. Ousmane FAYE Inspecteur de l'Adm. Pénitentiaire né en 1956 à Gorom :

70 M. Djibril NDAO Contrôleur de C.E de l'Adm. Pén. né le 6 mai 1960 à Malème Niani :

71 M. Ibrahima DIONE Agent d'Administration né en 1953 à Popenguine :

72 M. Mohamed SENE Surveillant de Prison né le 29 octobre 1958 à Thiès :

73 M. Alioune Badara NDIONGUE Surveillant de Prison né le 3 décembre 1962 à Sédiou :

74 M^{me} Amy NIANE Surveillante de Prison née le 13 novembre 1967 à Bambey :

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

75 M. Abdou Karim THIAM Technicien Supérieur de Santé né le 31 décembre 1947 à Kaolack :

76 M^{me} Sokhna SOW Analyste Programmeur née le 14 juillet 1950 à Dakar :

77 M^{me} Geneviève MANGA Assistante Sociale née le 1^{er} janvier 1957 à Nyassia :

Ministère de l'Intérieur

78 M. Codé MBENGUE Inspecteur GI, DG Police Nle né en 1955 à Gorom :

79 M. Mamadou DIA Adm. Civil, Gouverneur Kolda né le 7 octobre 1954 à Dakar :

80 M. Mayé KONATE Lieutenant-Colonel, BNSP né le 3 décembre 1963 à Dakar :

81 M. Amadou F. Canar DIOP Commandant, BNSP né le 27. juillet 1954 à Louga :

82 M. Mamadou BA Capitaine BNSP, Cdt d'Unité né le 11 octobre 1958 à Podor :

83 M. Khalil MBATH Capitaine BNSP, Cdt de Cie né le 25 septembre 1959 à Dakar :

84 M. Mare SECK Lieutenant, BNSP né le 20 avril 1958 à Rufisque :

85 M. Ousmane Th. FALL Inspecteur de Police né le 29 octobre 1954 à Kaolack :

86 M. Momar DIOP Adjudant-Chef de Police né le 4 octobre 1953 à Thiès :

87 M. Maguette NDIAYE Adjudant BNSP. Chef Section né le 3 mai 1961 à Tiecem (Alger) :

88 M. Abdoulaye SOW Sergent-Chef BNSP. Chef d'Agrès né le 21 mai 1962 à Dakar :

89 M. Mathieu BARAYE Sergent-Chef BNSP. Chef de Garde né le 24 février 1966 à Dakar :

90 M. Souleymane MBAYE Sergent BNSP. Plongeur né le 1^{er} septembre 1963 à Ziguinchor :

91 M. Mandiaye NDIAYE Agent de Police né le 30 janvier 1959 à Dakar :

92 M. Paul SENE Secrétaire d'Adm. ppal de C.E né le 8 octobre 1953 à Mbetite :

Ministère de l'Economie et des Finances

93 M^{me} Rama FALL Ingénieur Travaux Statistiques née le 17 mars 1953 à Tivaouane :

94 M. Sylvain Pierre NDIONE Ingénieur Travaux Statistiques né le 25 janvier 1963 à Thiès :

95 M. Cheikh Moussa CAMARA Inspecteur ppal du Trésor de C.E né le 31 janvier 1956 à St-Louis :

96 M. Mamadou Boly SOW Contrôleur ppal des Douanes de C.E né en 1958 à Lérabé Podor :

97 M. Jean MANSAL Technicien Supérieur Statistique né en 1959 à Kamikou :

98 M^{me} Codou NDIAYE Secrétaire Dactylographe née le 28 avril 1952 à Matam :

99 M. Pathé DIALLO Agent d'Administration né le 7 décembre 1953 à Dakar :

Ministère des Infrastructures et des Transports

100 M. Oumar NDIAYE Economiste Financier né le 11 septembre 1960 à Dakar :

101 M. Samba NDIAYE Ingénieur Trprts Chef DRTR Fatick né le 21 février 1956 à St-Louis :

102 M^{me} Boury SALL Secrétaire Dactylographe née le 12 décembre 1953 à Dakar ;

103 M^{me} Codou DIOUF Secrétaire Dactylographe née en 1952 à Mbellacadio ;

104 M^{me} Ndèye Yvonne DIOP Agent d'Administration née le 11 septembre 1960 à Dakar ;

105 M^{me} Salimata SOUMARE Agent Administratif née le 16 juin 1957 à Louga ;

106 M. Maguette SARR Agent de Service né en 1952 à Ndiao ;

Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat féminin

107 M^{me} Mariame NDIAYE Assistante Coordonnatrice du FNCF née le 24 septembre 1958 à Podor ;

Ministère de la Culture

108 M. Diel Keffely WELLE Conseiller Technique né le 10 novembre 1956 à Diourbel ;

109 M. Sidy Mokhtar KANTE Agent d'Administration né le 2 janvier 1960 à Thiès ;

110 M. Abdoulaye DIAW Dessinateur né le 22 novembre 1964 à Dakar ;

111 M^{me} Célestine DIANDY Animatrice Culturelle ppale de C.E née le 25 mars 1957 à Ziguinchor ;

112 M. Yahya NDOYE Animateur Culturel né le 4 janvier 1954 à Podor ;

Ministère de l'Education nationale

113 M. Djibril DIALLO Proviseur Lycée Ouakam né le 30 avril 1959 à Guinguinéo ;

114 M. Malick SOUMARE Chef Div. Enseignement Privé né le 7 mars 1957 à Dakar ;

115 M. Abdoulaye DIONE Agent Administratif né le 3 octobre 1953 à Mbour ;

Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural

116 M^{me} Maïmouna LO Ingénieur Agronome. S.G/ MAER née le 29 octobre 1955 à Dakar ;

117 M. Mouhamed A.R FALL Agent d'Administration né le 29 novembre 1952 à St-Louis ;

Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales

118 M^{me} Mauricette G. FAYE Maîtresse Enseig.Tech. Prof. née le 18 janvier 1960 à Dakar ;

119 M^{me} Khady SY Maîtresse Enseig.Tech.Prof. née le 8 novembre 1960 à Dakar ;

120 M. Abdoulaye GUEYE Commis d'Administration né le 16 janvier 1958 à Dakar ;

Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Secteur informel

121 M. Matar DIAKHATE Technicien Sup. en Génie Chimique né en 1956 à Ndiakhate Ndiassane ;

Ministère de l'Elevage

122 M. Ismaïla DIONE Agent Technique d'Elevage né le 30 septembre 1959 à Diourbel ;

Ministère de l'Energie et des Mines

123 M. Ibrahima NIANG Ingénieur Aménagement du Territoire né le 19 janvier 1954 à Dakar ;

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques

124 M. Moussa TOURE Directeur CDEPS de Thiès né en 1956 à Sédhioù ;

125 M^{me} Awa THIOUNE Dir. CDEPS, Administrateur Espaces Jeunes née le 28 janvier 1954 à St-Louis ;

126 M. Abdou NDIAYE Directeur CDEPS Pikine né le 4 février 1954 à St-Louis ;

127 M. Macodé NDIAYE Dir. adjt Prog. Jeunesse CONFEJES né le 11 octobre 1956 à K. Mballo ;

128 M. Abdoulaye M. NDAO Chef Div. Finances et Comptabilité né le 2 mai 1958 à Dakar ;

129 M^{me} Aminata DIOUF Chargée des Programmes UCP née le 29 mars 1960 à Sokone ;

Ministère des Sports

130 M. Mamadou DIALLO Inspecteur Education Populaire J.S. né en 1953 à Labé (Guinée) ;

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

131 M. Abdoul Aziz DIOP Ingénieur Travaux Eaux et Forêts né le 25 novembre 1957 à Koungheul ;

132 M. Samba DIOUF Urbaniste Conseiller Technique né en 1952 à Tène Toubab ;

133 M. Abdou Aziz FALL Chef Div. Opérations d'Aménagement né le 26 mai 1953 à Dakar ;

134 M. Birame NDIAYE Chef Parc Automobile né le 20 mars 1956 à St-Louis ;

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des relations avec les Institutions :

137 M^{me} Mame Diore NDIAYE Secrétaire, Opératrice de Saisie née le 16 décembre 1955 à Dakar ;

138 M. Ababcar Sy SECK Opérateur de Saisie né le 3 novembre 1956 à Tivaouane ;

Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement

139 M. Baye Ndiack SALL Ingénieur des Travaux Publics né le 18 avril 1953 à St-Louis ;

140 M. Arouna TRAORE Ingénieur en Génie Civil né le 22 mars 1956 à Tambacounda ;

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

141 M. Amadou DIOP Amb. du Sénégal en Belgique né le 4 octobre 1956 à Dakar ;

142 M^{me} Ndèye Ndack GUEYE Administrateur de Sociétés née le 2 juin 1946 à Dakar ;

143 M. Mor NDIAYE Médecin-Chirurgien né le 28 juillet 1961 à St-Louis ;

144 M. Sidi Ahmed A. NDAO Professeur, Ecrivain né le 3 août 1933 à Bignona ;

145 M. Niokhor DIOUF Commissaire à la retraite né en 1930 à Diakhao Sine ;

146 M. Adama SEMBENE Responsable PFMEA Amb/USA à Dakar né le 27 mai 1962 à Dakar ;

147 M. Adama SY Expert Maritime Agréé né le 20 février 1965 à Dakar ;

148 M. Abdoulaye SY Maréchal-des-Logis-Chef à la retraite né le 16 avril 1950 à Bakel ;

149 M. Ibrahima DIAKHATE Sergent à la retraite né le 24 avril 1957 à Kaolack ;

150 M. Ismaïla DIATTA Gendarme à la retraite né le 24. avril 1957 à Kaolack ;

151 M. Hamedine Issa SY Caporal-Chef, GCONL né le 1^{er} janvier 1970 à Donaye ;

152 M. Mamadou BADJI Brigadier-Chef des Agents de Police né en 1957 à Brindiago ;

153 M. Moussa BA Huissier de Justice né le 19 mars 1954 à Rufisque ;

154 M. Babacar SAMB Agent de Banque à la retraite né le 19 octobre 1950 à Diourbel ;

155 M. Ibra Diagne SOW Agent Imprimerie Nle à la retraite né le 23 février 1939 à Fatick ;

156 M. Cheikh NDIAYE Chauffeur Amb/Sén à Paris né le 7 avril 1956 à Thiès ;

**Art.3. - Sont nommés au grade de CHEVALIER :
Présidence de la République**

1 M. Abou DIOUF Int-Col, I.T Adm. Et Fin. à l'IGFA né le 4 novembre 1960 à Dakar ;

2 M. Omer Dérouky MINKJLANE Commandant, Chef/Cab de l'IGFA né le 9 septembre 1963 à Kaolack ;

3 M. Mathurin Florian GOMIS Capitaine, Aide de Camp de l'IGFA né le 14 décembre 1962 à Dakar ;

4 M. Youssoupha GNINGUE Chef de Ventes à Air France né le 19 février 1952 à Dakar ;

5 M. Ngalla FAYE Technicien Sup. en Génie Civil né le 14 octobre 1953 à Rufisque ;

6 M^{me} Safiétou NDOYE Secr.Part. à la Cellule Juridique née le 16 mai 1966 à Dakar ;

7 M. Libasse DIOP Chiffre au STCC né le 13 avril 1963 à Dakar ;

8 M. Gabriel DIOUF Adjudant Opérateur Radio né le 21 mai 1959 à Ngollar Sérères ;

9 M. El Hadji Ismaïla KEBE Adjudant, Opérateur Radio né le 5 février 1960 à Kaolack ;

10 M. Issa WADE Sergent, Secrétaire à l'IGFA né le 13 janvier 1976 à Sébikhotane ;

11 M. Papa Harnet NDIAYE Sergent, Comptable Matières né le 28 octobre 1975 à Dakar ;

12 M. Nazaire Vincent SAGNA Caporal-Chef, centraliste né le 12 mai 1968 à Dakar ;

13 M. Thierno S. DIALLO Caporal-Chef, cuisinier né le 3 mars 1972 à Tambacounda ;

14 M. Simon SENGHOR Caporal, Secrétaire à l'EMPART né le 7 juin 1975 à Senghor ;

15 M. El Hadji Mamadou KONATE Pdt. Ass. Retr. du Sén. Section P. Ass. né en 1929 à Kayes Kasso ;

16 M. Momar NDAO Soldat de 1^{re} classe, Chauffeur né le 12 mars 1971 à Kaffrine ;

17 M. Mbaye FAYE Soldat 1^{re} classe, Chauffeur né le 15 février 1973 à Thiès ;

18 M. Habibou SENGHOR Soldat de 1^{re} classe, Chauffeur né le 12 juin 1976 à Fayir ;

19 M. Mamadou S.B SOUARE Electricien né le 1^{er} décembre 1972 à Dakar ;

20 M. Bouhou DIAW Maître d'Hôtel né le 19 décembre 1967 à Dakar ;

21 M. Alia NDIOUR Jardinier né le 15 mars 1962 à Poponguine ;

22 M. Imnou Birame SENE Jardinier né le 29 avril 1971 à Fatick ;

23 M^{me} Fatou DIOUF Agent de Service née en 1961 à Ndairy ;

24 M^{me} Aby Founapire BADIANE Agent de Service née le 6 janvier 1957 à Coubalou ;

Primature

25 M. Ousmane SOW Conseiller Technique né le 2 décembre 1959 à Dakar :

26 M^{me} Astou TOURE Conseiller Technique née le 6 novembre 1977 à Dakar :

27 M^{me} Ndèye Khady NDIAYE Conseiller en Micro-nutriments CLM née le 22 novembre 1961 à Kaolack :

28 M. Abdoulaye KA Coordonnateur national CLM né le 12 août 1969 à Dakar :

29 M^{me} Awa CISSE Chef Division Archives historiques née le 31 octobre 1957 à Foundiougne :

30 M^{me} Racki Noëlle WANE Journaliste née le 25 décembre 1962 à Mboumba :

31 M. Alioune CISSE Informaticien né le 10 avril 1953 à Rufisque :

32 M. Nfally CAMARA Gendarme né le 24 septembre 1969 à Sédiou :

33 M^{me} Marie Pascale DIENG Relieuse née le 5 avril 1953 à Rufisque :

34 M. Mamadou SY Conducteur Typographe né le 5 mars 1953 à Koungheul :

35 M. Ibrahima SOW Conducteur Typographe né le 1^{er} décembre 1953 à Rufisque :

36 M. Cheikh Tidiane BA Chef Sécurité né le 20 avril 1968 à Tanaff :

37 M. Abdoulaye SAMB Menuisier métallique né le 16 juin 1967 à Dakar :

38 M. Mamour DIOP Plombier né le 1 février 1962 à Dakar :

Ministère des Forces Armées

39 M. El Hadji Issa FAYE Lt-Colonel, BATCINQ né le 8 avril 1963 à Dakar :

40 M. Boucar SENE Lt-Colonel, Chef de Corps GSAA né le 30 mars 1966 à Diokoul :

41 M. Macodou GUEYE Commandant, BATSIX né le 18 mai 1964 à Pékesse :

42 M. Bécaye COULIBALY Commandant, Chef de Corps BATRAIN né le 22 février 1963 à Diourbel :

43 M. Abdoulaye POUYE Capitaine, PMS né le 9 août 1958 à Yéba Sébikotane :

44 M. Moussa THIOMBANE Capitaine, BATBLINDES né le 19 novembre 1968 à Rufisque :

45 M. Abdou MBENGUE Capitaine, Cdt Cie Kolda né le 8 mars 1970 à Dakar :

46 M. Ousmane NGOM Capitaine, GSAA, né le 2 avril 1979 à Nguène Issa :

47 M. Pape Ibrahima DIOP Capitaine, Chef Div. Com. Gend. Nle né le 2 décembre 1973 à Dakar :

48 M. Pape Dieumbe GUEYE Capitaine, GOAA né le 18 février 1978 à Dakar :

49 M. Ousmane SAKHO Lieutenant, GSAA né le 11 mars 1960 à Dakar :

50 M. Mamadou Coly LO Lieutenant, BHR né le 20 novembre 1961 à Dakar :

51 M. El Hadji Yakhya SALL Lieutenant, PMS né le 26 novembre 1960 à Dakar :

52 M. Baba NDIAYE Adjudant-Major, Secr. AMNA Paris né le 26 octobre 1957 à Dakar :

53 M. Assane NDIAYE Adjudant-Chef, BATDOUZE né le 18 mai 1957 à Linguère :

54 M. Bocar FALL Adjudant-Chef, ARSM né le 27 novembre 1958 à Bakel :

55 M. Dame FALL Adjudant-Chef, DPMM/BHR né le 2 juin 1959 à Coki Louga :

56 M. Omar DIAGNE Adjudant-Chef, 22^{ème} BRA né le 3 juillet 1960 à Dakar :

57 M. Abdoulaye TOURE Adjudant-Chef, BATTRANS né le 28 août 1958 à Maroncounda :

58 M. Babacar SECK Adjudant-Chef, BHR né le 15 mars 1960 à Dakar :

59 M. Moussa NIASSE Adjudant-Chef, HT COMGEND né le 30 novembre 1958 à Diourbel :

60 M. Camille V. de Paul DIEDHIOU Adjudant-Chef, GSAA né le 14 décembre 1958 à Dakar :

61 M. Aliou SOW Adjudant-Chef, Cdt B.T. Kalifourou né le 25 septembre 1960 à Dakar :

62 M. Abdoulaye DIAGNE Adjudant-Chef, Chef Bureau Sécurité né le 24 août 1958 à Dakar :

63 M. Souleymane FAYE Adjudant-Chef Garage BATRAVGEN né le 7 avril 1958 à Thiadiaye :

64 M. Djibril MBODJI Adjudant, BATMAT né le 14 décembre 1960 à Dakar :

65 M. Samsidine BODIAN Adjudant, BATQUATRE né le 4 novembre 1958 à Diéguone :

66 M. Mamadou DIOUANE Adjudant, Secrétaire COMZONE II né le 28 août 1962 à Niodior :

67 M. Mbaye SECK Adjudant, BATMAT né le 20 décembre 1962 à Dakar :

68 M. Malamine MANE Adjudant, BATSIX né le 1^{er} février 1961 à Diattacounda :

- 69 M. Mohamadou NIANG Adjudant, CPCM né le 21 avril 1965 à Bamako ;
- 70 M. Abdourakhmane G. SARR Premier Maître, GSM né le 8 novembre 1958 à St-Louis ;
- 71 M. Moussa CISSE Premier Maître, GNO né le 22 septembre 1961 à Rufisque ;
- 72 M. Cheikh Atab DIEDHIOU Premier Maître, GSM né le 15 mars 1961 à Baranlir ;
- 73 M. Mamadou CISSE Adjudant, HT-COMGEND né le 20 août 1966 à Sédiou ;
- 74 M. Ibrahima NDIAYE Adjudant, Chef Bur.Sports Gend.Nle né le 4 novembre 1959 à Dakar ;
- 75 M. Papa Latyr DIOUF Adjudant, Surv. Travaux Gend.Nle né le 10 mai 1962 à Dakar ;
- 76 M. Marcelin NDECKY Adjudant, Gérant Mess EOGN né le 23 novembre 1962 à Ngohé ;
- 77 M. Papa Oumar DIAGNE Adjudant, adjoint Cdt Brigade Ziguinchor né le 29 mars 1963 à Dakar ;
- 78 M. Pierre Christophe MARTIS Adjudant, Tech.Radio Gend.Nle né le 4 mai 1963 à bloc Sédiou ;
- 79 M. Adama DIA Adjudant, Chef Sécrétaire EOGN né le 4 septembre 1966 à Dakar ;
- 80 M. Abdoulaye BA Adjudant, Chef Bur. Transit Gend.Nle né le 8 août 1964 à Bignona ;
- 81 M. Moussa DIEDHIOU Sergent-Chef, BATRAVGEN né en 1960 à Kagnobon ;
- 82 M. Cheikh Tidiane MACALOU Sergent-Chef, BATMAT né le 18 septembre 1961 à Dakar ;
- 83 M. Mamadou SIDIBE Sergent-Chef, GABOM né le 23 juin 1963 à Kaolack ;
- 84 M. Idy Demba CAMARA Sergent-Chef, 7^{ème} GOAA né le 15 octobre 1964 à Tivaouane ;
- 85 M. Souleymane DIOUF Sergent-Chef, 22^{ème} BRA né le 8 mars 1966 à Guéréo ;
- 86 M. Mame DIOP Sergent. PMS né le 10 septembre 1962 à Palmarin ;
- 87 M. Simon L.H.B. TAVAREZ Sergent, BATMAT né le 7 octobre 1961 à Dakar ;
- 88 M. Cheikh Abdoulaye GUEYE Sergent, 25^{ème} BRA né le 25 décembre 1962 à Dakar ;
- 89 M. Sidy Bouya CISSE Sergent, BATMAT né le 3 avril 1963 à Thiès ;
- 90 M. Amadou BA Sergent, BATCODOS né le 22 octobre 1970 à Thiès ;
- 91 M. Daouda CAMARA Sergent, Secrétaire MFA né le 21 juin 1971 à Niagalan Comé ;
- 92 M. Pape Cheikh DIOUF Maréchal-des-Logis-Chef né le 12 mars 1963 à St-Louis ;
- 93 M. Ibrahima BARRY Maréchal-des-Logis-Chef né le 10 juillet 1958 à Birkelane ;
- 94 M. Julien NDIONE Maréchal-des-Logis-Chef né le 7 septembre 1968 à Thiès
- 95 M. Pape Samba SY Maréchal-des-Logis-Chef né le 6 mai 1970 à Thiès ;
- 96 M. Mamadou BOYE Maréchal-des-Logis-Chef né le 8 septembre 1971 à Dakar ;
- 97 M. Sidy Makhtar NDAO Gendarme, Brigade Mbour né le 8 avril 1961 à Dakar ;
- 98 M. Aliou TALL Gendarme, Moniteur Equestre né le 16 août 1961 à Dakar ;
- 99 M. Ousseynou MBAYE Gendarme, Brigade Taïf né le 5 octobre 1958 à Diarrère ;
- 100 M. Jean FALL Gendarme, Moniteur Equestre né le 19 juin 1963 à Thiès ;
- 101 M. Mamadou MAYEGA Gendarme, AMNA Mali né le 25 octobre 1963 à Dakar ;
- 102 M. Moustapha NDIAYE Gendarme, Brigade Khombole né le 8 décembre 1964 à Ndiénène ;
- 103 M. Mathias DOGUE Gendarme, Centre Tech. Gend.Nle né le 16 juillet 1960 à Mar-Lothie ;
- 104 M. Malick DIOUCK Gendarme, Brigade St-Louis né le 4 avril 1961 à Louga ;
- 105 M. Momar Massar BOYE Caporal-Chef, 22^{ème} BRA né le 18 avril 1968 à St-Louis ;
- 106 M. Marcelin BIAGUI Caporal-Chef, 26^{ème} BRA né le 20 juillet 1969 à Brin ;
- 107 M. Ousmane SECK Caporal-Chef, BATSIX né le 18 janvier 1970 à Dakar ;
- 108 M. Aliou NDIAYE Caporal-Chef, ARSM né le 12 mars 1972 à Nguéniane ;
- 109 M. Ousmane NDAO Pdt Anc.Combattants de Linguère né en 1945 à Guenene ;
- 110 M. Moussa DIEDHIOU Pdt de l'URAC de Ziguinchor né le 1^{er} janvier 1949 à Ziguinchor ;
- 111 M. Babacar DIOUF Personnel Civil des Forces Armées né le 7^{ème} janvier 1954 à Sébikhotane ;
- 112 M^{me} Aminata DIEYE Infirmière diplômée d'Etat HPD née le 2 novembre 1971 à Dakar ;

Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

113 M. Moustapha KA Magistrat, Conseiller technique né le 30 novembre 1969 à Pékesse ;

114 M. Malick NDONG Chef Bureau Gestion Solde né le 11 mars 1960 à Thiès ;

115 M^{me} Tabara NDIAYE Secrétaire née le 21 octobre 1943 à Dakar ;

116 M. Lansana MAKALOU Infirmier Major M.A.C Tambacounda né le 11 août 1958 à Tambacounda ;

117 M. Momar BASSENE Chef de Poste né le 4 janvier 1960 à Séléky Bahimban ;

118 M. El Hadji NDIAYE Surveillant ppal de Prison de C.E né le 17 mai 1957 à Dakar ;

119 M. Gnovy DIONE Surveillant ppal de Prison de C.E né en 1957 à Soum ;

120 M^{me} Oumou Khaïri DIOP Surveillante ppale de Prison de C.E née le 9 décembre 1958 à Dakar ;

121 M. Abdoul Aziz DIOP Surveillant ppal de Prison de C.E né le 28 août 1959 à Dakar ;

122 M. Idrissa DIAW Surveillant ppal de Prison de C.E né le 17 novembre 1957 à Rufisque ;

123 M. Oumar Ngalla SOUARE Surveillant ppal de Prison de C.E né le 28 août 1960 à Dakar ;

124 M. Ndiaga SARR Diakhaté Surveillant ppal de Prison de C.E né le 3 octobre 1960 à Rufisque ;

125 M. Birane NDIAYE Surveillant de Prison né le 3 septembre 1958 à St-Louis ;

126 M. Moustapha DIATTA Surveillant de Prison né en 1961 à Bignona ;

127 M^{me} Soukeynatou FALL Surveillante de Prison née le 11 octobre 1963 à Dakar ;

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

128 M. Dame MBAYE Ingénieur, Chef Div. Equipment né le 10 mars 1954 à Mbarassane ;

129 M. Lamine TINE Technicien Supérieur de santé né le 28 janvier 1969 à Sandiara ;

130 M. Mamadou Lamine NDAO Technicien Supérieur de Santé né le 15 septembre 1961 à Gossas ;

131 M. Serigne Abdoul Aziz DIOP Chef Sce Action Sociale Tivaouane né le 5 octobre 1958 à Tivaouane ;

132 M. Ibrahima TOURE Economiste Planificateur né le 6 décembre 1975 à Pout ;

133 M. Serigne Touba GUEYE Infirmier Major à la retraite né le 1^{er} mars 1949 à Kaolack ;

134 M. Alioune DIOP Infirmier Diplômé d'Etat né le 22 mai 1962 à Mérina Sal ;

135 M^{me} Soda FALL Infirmière d'Etat ppal de C.E née le 6 mars 1956 à Dakar ;

136 M^{me} Mariame SANGARE Infirmière d'Etat ppal née le 1^{er} janvier 1952 à Djiné (Mali) ;

137 M^{me} Assé Gouro FAYE Infirmière d'Etat née le 27 décembre 1956 à Kaolack ;

138 M. El Hadji Mamadou NDIAYE Infirmier d'Etat né le 18 juillet 1956 à Mbour ;

139 M. Mamadou GUISSE Infirmier d'Etat né le 13 février 1960 à Koungheul ;

140 M^{me} Awa FAYE Infirmière d'Etat née le 19 octobre 1960 à Ngathie ;

141 M. Mame Baba TOP Infirmier d'Etat né le 13 mars 1958 à Koungheul ;

142 M^{me} Ndèye Mbayang POUYE Infirmière d'Etat née le 7 octobre 1961 à Dakar ;

143 M^{me} Aïssatou THIOUNE Assistante Sociale de C.E née le 2 juillet 1953 à Thiès ;

144 M^{me} Diarra Kébé DIAGNE Assistante Sociale née le 26 mars 1956 à Thiès ;

145 M^{me} Maïmouna BA Assistante Sociale née le 20 mars 1953 à Thiès ;

146 M^{me} Awa DIEYE Assistante Sociale née le 21 juin 1958 à Dakar ;

147 M. Moustapha FAYE Aide Social né le 24 mars 1953 à Dakar ;

148 M. Papa NDIAYE Agent Sanitaire né le 25 mai 1957 à Kaolack ;

149 M^{me} Aïchatou NDAO Agent Sanitaire née le 1^{er} mars 1956 à Kaolack ;

150 M^{me} Nabou DIOUF Agent Sanitaire née le 8 janvier 1960 à Kaolack ;

151 M^{me} Maty NDIAYE Agent Sanitaire née le 2 avril 1962 à Nioro ;

152 M. Ansou Mané SENGHOR Agent Sanitaire né en 1959 à Kaolack ;

Ministère de l'Intérieur

153 M. Abdou BODIAN Administrateur Civil ppal de C.E né le 1^{er} septembre 1953 à Baïla ;

154 M. Ibrahima SAKHO Adm.Civil ppal, Préfet de Dakar né le 9 mars 1961 à Thiès ;

155 M. Latsouck FAYE Chef de Div. Relation Publique né le 15 mai 1962 à Kalom Fatick ;

- 156 M. Abdourahim SECK Médecin-Cdt BNSP, Chef Div. Santé né le 7.05.1966 à Rufisque ;
- 157 M. Cheikhou BA Commandant de Police né le 22 avril 1955 à St-Louis ;
- 158 M. Assane SECK Commandant de Police né le 13 septembre 1954 à Rufisque ;
- 159 M. Aly CISSE Capitaine, Cdt de Compagnie né en 1973 à Dioulé ;
- 160 M. Cheikh MBOUP Sous-Préfet de Bélé né en 1952 à Diourbel ;
- 161 M. El Hadji NDONG Sous-Préfet de Ndande né en 1952 à Bassoul ;
- 162 M. Mor DIOP Adjudant-Major, Chef de Garde né le 24 février 1965 à Kaolack ;
- 163 M. Mamadou THIOUNE Adjudant-Chef, Chef C.S. Saly né le 5 août 1958 à Thiès ;
- 164 M. Kaoussou DJIBA Adjudant-Chef de Police né le 31 décembre 1954 à Thionck-Essyl ;
- 165 M. Aliou SARR Adjudant-Chef, Chef de Garde né le 7 novembre 1961 à Mbam ;
- 166 M. Khaly KOUNDOUL Adjudant-Chef, BNSP né le 8 septembre 1966 à Dakar ;
- 167 M. Ngary SENE Adjudant-Chef, Chef de Garde né le 2 décembre 1958 à Baback Sérère ;
- 168 M. Mamadou DABO Adjudant, Chef Comptable né le 20 octobre 1963 à Louga ;
- 169 M. Mbaye Sady DIOP Adjudant de Police né le 19 février 1964 à St-Louis ;
- 170 M. Amadou Sana BADIANE Adjudant de Police né le 5 novembre 1959 à Oussack ;
- 171 M. Moustapha NDIAYE Sergent-Chef, Chef de Garde né le 23 octobre 1963 à Thieppe ;
- 172 M. Mamadou Doudou DIEME Sergent, Chef d'Agrès né le 1^{er} janvier 1962 à Inor ;
- 173 M. Moussa DJIBA Brigadier-Chef des Agents de Police né le 13 mars 1958 à Kaolack ;
- 174 M. Alassane SAMBOU Brigadier-Chef des Agents de Police né le 12 juin 1958 à Thionck-Essyl ;
- 175 M. Falilou DIOUF Brigadier-Chef des Agents de Police né en 1959 à Diokoul Sop ;
- 176 M. Serigne Mour SY Brigadier-Chef des Agents de Police né le 15 juin 1959 à Ndoffane ;
- 177 M. Moussa THIAW Brigadier des Agents de Police né le 6 décembre 1957 à Khombole ;
- 178 M. Momar GUEYE Brigadier des Agents de Police né le 29 octobre 1961 à Dakar ;

179 M. Mouhamadou H.D.BARRY Commis d'Administration né le 12 novembre 1947 à Rufisque ;

180 M. Mouhamed GUEYE Soldat de 1^{re} Classe, Plongeur né le 2 septembre 1972 à Dakar ;

Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

181 Mme Nafissatou DRAME Secrétaire Bilingue Amb/Sén à Milan née le 11 avril 1963 à Dakar ;

182 Mme Paulette CORREA Assistante de Direction Amb/Sén à Paris née le 23 juin 1958 à Dakar ;

183 M. Amadou LY Chauffeur Amb/Sén à Paris né le 31 décembre 1942 à Kanel ;

184 M. Babacar NDOYE Chauffeur Amb/Sén à Paris né le 20 décembre 1949 à Rufisque ;

Ministère de l'Economie et des Finances

185 M. Papa Gallo LAKH Magistrat, cons. Cour des Comptes né le 21 février 1972 à Khombole ;

186 M. Cheikh LEYE Magistrat, Cons. Cour des Comptes né le 7 juillet 1968 à Mbacké ;

187 M. Samba Laobé DIENG Adm. Civil. Inspecteur des Finances né le 25 octobre 1961 à Mbour ;

188 M. Mouhamadou L. SOW Adm. Civil, Chef de Division né le 27 janvier 1968 à Kaffrine ;

189 Mme Khady NDAO Adm. Civil, Adjointe Dir. Budget née le 11 janvier 1971 à Koungheul ;

190 M. Mamadou Lamine FALL Ingénieur Géomètre, Chef Bur. Etudes né en 1954 à Ngaparou ;

191 Mme Fatima GUEYE Dir. GI adjt Engagements et Supports née le 11 février 1963 à St-Louis ;

192 M. Laffy MANE Inspecteur ppal des douanes de C.E né le 17 février 1957 à Ziguinchor ;

193 M. Simon Pierre Aly THIAW Inspecteur ppal des Douanes né en 1952 à Yendane Tivaouane ;

194 Mme Gnilane NDIAYE Inspecteur Impôts et Domaines née en 1954 à Kaffrine ;

195 M. Bilal DIENG Economiste, Chargé de Programmes né le 3 août 1960 à St-Louis ;

196 Mme Fama COUME Secrétaire de Direction née le 10 janvier 1965 à Linguère ;

197 Mme Ndèye Ousseynou DIOP Secrétaire d'Administration née le 19 mars 1964 à Dakar ;

198 M. Demba GUEYE Secrétaire d'Administration né le 16 juillet 1973 à Thiès ;

199 M^{me} Maguette MBAYE Agent de Recouvrement du Trésor née le 1^{er} janvier 1957 à Kaolack :

200 M. Alioune THIOUB Agent d'Administration né le 3 mai 1953 à Matam :

201 M^{me} Awa DIALLO Comptable née le 9 avril 1956 à Dakar :

202 M. Papa Thiécouta NDIAYE Informaticien né le 5 décembre 1954 à Dakar :

203 M^{me} Fatoumata Binta BA Opératrice de saisie née le 15 juin 1953 à Dakar ;

204 M. Ngor Ndeb SARR Chauffeur né le 10 mai 1964 à Niakhar ;

**Ministère des Infrastructures
et des Transports**

205 M. Pierre SENE Dir. Admnistratif et Financier FERA né le 6 août 1971 à Bambey ;

206 M. Lamine CISSE Ingénieur, Dir. Entretien et Gest. Réseau né le 7 septembre 1959 à Diannah Ba ;

207 M. Mahmoutte NDIAYE Ingénieur des Travaux Publics né le 1^{er} janvier 1956 à Ndioudiouf ;

208 M. Abdoul Ciré DIA Ingénieur des Travaux Publics né le 16 mars 1955 Nguidjilone ;

209 M. Modou Kane DIAO Ingénieur des Travaux Statistiques né le 2 mai 1963 à Colobane Gossas ;

210 M. Ismaël Masseck NDIAYE Expert Sûreté Aéroportuaire né le 10 mai 1959 à St-Louis ;

211 M. Oumar THIAM Technicien Supérieur Automobile né le 31 décembre 1957 à Koki ;

212 M. El Hadji Habib DIAKHATE Enseignant, Conseiller Technique né le 14 janvier 1953 à Dakar ;

213 M^{me} Coumba GUEYE Assistante de Direction née le 25 septembre 1978 à Dakar ;

214 M. Abdoulaye SY Adjudant-Chef de Gendarmerie né le 13 mai 1958 à Thiès ;

215 M. Malamine BIAYE Mécanicien, Chef Sect. Visite Tech né le 15 mars 1952 à Sinkéré ;

216 M. Sény SY Exploitant ferroviaire né le 25 juillet 1952 à Nguékokh ;

217 M. César COLY Conducteur des Travaux né en 1952 à Coutenghor ;

218 M. Ibrahima DRAME Instituteur chargé de la Formation né le 7 mars 1956 à Koussy ;

219 M. Ndéné NIANG Gendarme adjt Chef Bureau Courrier né le 9 août 1975 à Gadiaye ;

220 M^{me} Aïda BADIANE Secrétaire Sténo-dactylographe née le 20 avril 1963 à Kaolack ;

221 M. Kéba NIANG Commis d'Administration né en 1952 à Kaolack ;

222 M. Serigne Bassirou Mb. MBOUP Chauffeur né le 13 février 1960 à Thiès ;

**Ministère de la Femme, de l'Enfance
et de l'Entreprenariat féminin :**

223 M^{me} Sarah DIOUP Professeur, Chef de Service née le 26 août 1953 à Mbacké ;

224 M^{me} Fatou Kiné NDOUR Institutrice, Agent Technique FNCF née le 19 février 1961 à Mékhé ;

225 M^{me} Fatimata DIA Secrétaire Sténo-dactylo. Corresp. née le 16 mars 1953 à Diourbel ;

Ministère de la Culture

226 M. Mohamed M. DIOUP Adm. Civil ppal. DIR/CAB né le 19 janvier 1968 à Mbour ;

227 M^{me} Oumou DIABY Professeur née le 31 mars 1955 à Kaolack ;

228 M. Hamady BOCOUM Directeur du Patrimoine Culturel né le 20 novembre 1956 à Kanel ;

229 M. Ibou SENE Conseiller aux Aff. Culturelles né le 10 juin 1961 à Mbouma ;

230 M^{me} Mariama NDOYE Conservateur de Musées née le 28 juin 1953 à Rufisque ;

231 M. Mouhamadou DIOUP Bibliothécaire né le 26 décembre 1953 à St-Louis ;

232 M. Seydi MBAYE Agent d'Administration né le 26 juillet 1956 à Dakar ;

233 M. Adama DIALLO Animateur Culturel ppal de C.E né le 15 avril 1962 à Mboumba ;

234 M. Emmanuel BAPISSEINE Animateur Culturel né en 1957 à Sédiou ;

235 M. Fadel THIAM Animateur Culturel né le 9 mars 1962 à Ngorié ;

236 M. Germain COLY Animateur Culturel né le 26 mars 1965 à Bignona ;

237 M. Souleymane GUEYE Chauffeur né le 12.04.1965 à Bargny ;

**Ministre de la Communication,
des Télécommunications
et de l'Economie numérique**

238 M. Moussa CISSE Ingénieur Informaticien né le 28 février 1961 à Dakar ;

239 M. Ansoumana KOITA Chef Dpt Gestion Personnel né le 10 mars 1956 à Kolda ;

240 M. Mouhamed M. FAYE Chef de Division né le 7 novembre 1952 à Dakar :

241 M. Bassirou SALL Gestionnaire, Chef Bur. Adm. Et Fin. né le 15 mai 1971 à Dodel :

242 M. Momar DIONGUE Journaliste né le 16 septembre 1967 à Diourbel :

243 M. Ahmad Mouslim DIBA Journaliste né le 17 avril 1967 à Kaolack :

244 M^{me} Aminata FAYE Preneur de Son née le 8 août 1952 à Kaolack :

245 M. Birahim DIOUF Agent Contrôle Interne né le 8 avril 1954 à Dakar :

246 M. Amadou Lamine DIA Vaguemestre né le 9 janvier 1957 à Bakhaya Dia :

247 M. Bocar DEME Chauffeur né le 30 avril 1960 à Dakar :

Ministère de l'Education Nationale

248 M. Alassane SABALY Inspecteur Vie Scolaire né le 30 décembre 1956 à Bantacountouyel :

249 M. Seydou SY Inspecteur Enseig. Moyen Secondaire né le 17 avril 1963 à Fatick :

250 M. Mady SARR Professeur Enseig. Moyen de C.E. né en 1951 à Dionewar :

251 M. Adama DIALLO Professeur, Directeur Ecole Privée né en 1955 à Diaoulé :

252 M. Mamadou Demba GASSAMA Professeur ppal de CEM né le 15 février 1956 à Diandioly :

253 M. Lamine SARR Professeur, Chef Bureau Formation né le 13 janvier 1968 à Foundiougne :

254 M. Macodou DIEYE Cons. Orientation Scolaire et Prof. né le 11 avril 1965 à Dakar :

255 M^{me} Mathilde P. Anna FAYE Dir. Ecole Notre Dame du Cap-Vert née le 23 mai 1952 à Mbodiène :

256 M^{me} Ndèye Mour SENE Directrice d'Ecole à Rufisque née le 27 décembre 1953 à Rufisque :

257 M. Saïdou GUEYE Directeur d'Ecole à Sèmmé né en 1951 à Ndioum :

258 M. Abdoul MBAYE Directeur d'Ecole à Nguidjilone né le 16 décembre 1966 à Kanel :

259 M. Manioudou DIALLO Intendant Lycée Ndouloumadji né le 2 août 1954 à Ourossogui :

260 M. Ahmeth GUEYE Intendant Lycée Matam né le 31 octobre 1955 à Matam :

261 M. Lansana SAGNA Chef de Division né le 4 avril 1966 à Diguinoum :

262 M. Massayer TOUNKARA Instituteur ppal de C.E né le 21 février 1957 à Ziguinchor :

263 M. Amadou Mbodji DIOUF Instituteur né le 26 novembre 1951 à Rufisque :

264 M. Abdoulaye BADJI Instituteur né le 20 avril 1955 à Balingore :

265 M^{me} Maïmouna KASSE Institutrice née le 26 février 1959 à Tambacounda :

266 M. Hamet SALL Instituteur né le 1^{er} juillet 1963 à Ndiawara :

267 M. Fodé Abou KEITA Instituteur né le 12 janvier 1962 à Dakar :

268 M. El Hadji Lamine FALL Enseignant né le 6 juin 1953 à St-Louis :

269 M^{me} Ndèye Fanta D. SAMBE Enseignante née le 7 mars 1956 à Baba Garage :

270 M. Oumar DIEME Principal CEM à Biti-bitii né le 18 mai 1969 à Bignona :

271 M^{me} Mariama DIA Principale CEM à Sinthiou Kanel née le 17 avril 1968 à Hann Montagne ;

Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural

272 M. Nfally BADJI Economiste Planificateur né en 1953 à Médina Ziguinchor :

273 M^{me} Méta NDIAYE Comptable Matières née le 23 juillet 1953 à St-Louis :

274 M. Papa Souleymane CISSE Chef Parc Automobile né le 3 juin 1956 à Dakar :

Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales

275 M. Ousseynou TOURE Expert Formateur Communicateur né le 16 septyembre 1964 à Guinguinéo :

276 M. Cellé DIAGNE Chef Sce Rgl Appui au Dvt local Matam né le 4 novembre 1959 à Thiès :

277 M^{me} Mague FAYE Maitresse Enseig. Tech. Prof. née le 7 décembre 1954 à Dakar :

278 M^{me} Maïmouna NDIAYE Assistante au Secr. Exécutif du PNDL née le 2 janvier 1962 à Tambacounda :

Ministère de l'Elevage

279 M. Souaré THIAM Ingénieur Travaux d'Elevage né le 4 juin 1951 à Khombole :

280 M. Kéba NDIAYE Inspecteur Technique d'Elevage né en 1953 à Gossas :

281 M. Mamdou Saliou DIAO Inspecteur Technique d'Elevage né le 4 février 1968 à Thiès ;	300 M ^{me} Amy DIOP Chef Bur. Tutelle des Associations née en 1956 à Kaolack ;	
282 M. Papa Moussa MBENGUE Agent Technique d'Elevage né le 4 janvier 1951 à Thiès ;	301 M ^{me} Aïssatou DIOUF Chef Bur. Réinsertion et Action Sle née le 5 mars 1964 à Foundiougne ;	
283 M. Saliou BEYE Agent Technique d'Elevage né le 2 mars 1961 à Dakar ;	302 M ^{me} Kenebougou FALL Chef Bureau Mobilisation Sociale née le 17 janvier 1963 à Thiès ;	
284 M. Boubacar COLY Agent Technique d'Elevage né le 16 juin 1967 à Thiobon ;	303 M. Hamady Bondy TALL Chef Bureau Education Populaire né le 11 février 1970 à Cas-cas ;	
285 M. Thoma THIAW Agent Technique Vétérinaire né le 20 avril 1966 à Louanga ;	304 M ^{me} Ndèye Penda NDIAYE Chef Section Promotion Féminine née le 1 mars 1960 à Louga ;	
286 M ^{me} Aminata A.S. BA Commis d'Administration née le 29 mars 1954 à Matam ;	305 M ^{me} Ndèye Mayé SOUMARE Maîtresse d'Education Populaire née le 16 octobre 1957 à Thiès ;	
287 M. Ndiara FAYE Chef Parc Automobile né en 1955 à Ndieffer ;	306 M ^{me} Bineta KEBE Maîtresse d'Education Populaire née le 30 octobre 1959 à St-Louis ;	
Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes		
288 M. Sarah KEBE Pilote de rivière né en 1952 à Kébémer ;	307 M. Abdou Bara DIENG Coordonnateur Activités Sportives né le 30 novembre 1958 à Dakar ;	
289 M. Thierno FALL Intendant Ecole Nle Formation Maritime né en 1956 à Dahra ;	308 M. Massaer SAMB Coordonnateur Secteur J.S de Rao né le 10 octobre 1956 à St-Louis ;	
Ministère de l'Energie et des Mines		
290 M. Lamine DIOP Ingénieur des T.P, Dir. Energies Renouvelables né le 31 mars 1953 à Dakar ;	309 M ^{me} Yaye Aïssatou TALL Coordonnateur Jeunes CNID née le 12 mars 1962 à Tambacounda ;	
291 M ^{me} Coumba MANE Assistante au départemental Industriel née le 13 novembre 1963 à Dakar ;	310 M ^{me} Abibatou DIENG Comptable Matières DEP née le 22 janvier 1961 à Thiès ;	
Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques		
292 M. Alioune NDIAYE Directeur CDEPS Kaffrine né le 8 octobre 1958 à Bambey ;	311 M ^{me} Fatimata Bintou NDAO Gestionnaire CEP née le 7 mars 1960 à Dakar ;	
293 M. Demba DIOUF Directeur CDEPS Kanel né le 13 novembre 1954 à Sébikhotane ;	Ministère des Sports	
294 M. Momar Talla NGOM Directeur CDEPS Bambey né le 18 octobre 1955 à Tambacounda ;	312 M. El Hadji Sidy DIOP Inspecteur Education Populaire J.S né le 20 juin 1958 à Louga ;	
295 M. Cheikhou DIARRA Directeur CDEPS Dagana né le 13 décembre 1960 à Dagana ;	313 M ^{me} Khary Paye DIEYE Inspectrice Education Populaire J.S née le 15 août 1958 à Dakar ;	
296 M. Babacar DIENG Directeur CDEPS Matam né en 1954 à Ndadafakh ;	314 M ^{me} Marie Pierre NDIAYE Inspectrice Education Populaire J.S née le 4 octobre 1960 à Dakar ;	
297 M ^{me} Fatimata NDIAYE Directeur CDEPS Louga née le 16 janvier 1961 à Cas-cas ;	315 M. Omar Samba GADIO Professeur d'EPS né le 7 novembre 1954 à Dakar ;	
298 M. Mouhamadou L. DIAGNE Technicien IEC CDEPS Guédiawaye né le 26.08.1970 à Pout	316 M ^{me} Cécile FAYE Professeur d'EPS née le 12 janvier 1963 à Mbaraglou M. ;	
299 M ^{me} Thiané DIOUF Chef Bur. Tutelle des Associations née le 15 février 1962 à Thiès ;	317 M. Mamadou FALL Professeur d'EPS né le 18 mars 1976 à Souné Ouolof ;	

Minsitère de l'Urbanisme et de l'Habitat

322 M. Moussa SARR Professeur, DIR.CAB né le 2 avril 1961 à Dionewar ;

323 M. Aliou YAGUE Economiste, DAGE né le 5 avril 1972 à Ndombo ;

324 M. Demba NDIAYE Conseiller Tech. En Communication né le 9 janvier 1961 à Linguère ;

325 M. Mady SARR Technicien Sup. en Architecture né le 27 mai 1963 à Dakar ;

326 M. Abdourahmane BA Technicien Horticole né le 15 mars 1956 à Louga ;

327 M. Bassirou DIOUF Urbaniste né le 2 mars 1961 à Kaolack ;

328 M. Abdoulaye KANE Gestionnaire à La SN/HLM né le 30 août 1959 à Dakar ;

329 M. Mouhamed A. H DIOP Commis d'Administration né le 11 novembre 1957 à Dakar ;

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

330 M. El Hadji NDOYE Chef de cabinet du recteur UGB né le 11 avril 1953 à Dakar ;

331 M. Cheikh Mbacké SENE Professeur ppal de C.E., SG/UADB né le 18 août 1954 à Tivaouane ;

332 M. Omar GUEYE Professeur Titulaire de l'UCAD né le 18 octobre 1952 à Fatick ;

333 M. Makhtar LY Enseignant né le 30 mai 1955 à Dakar ;

334 M^{me} Boussou BEYE Enseignante née le 27 mars 1957 à Dakar ;

Ministère de l'Environnement et du Développement durable

335 M. Bacary TRAORE Ingénieur Travaux Eaux et Forêts né le 31 décembre 1953 à Mbamb ;

336 M. Ibrahima NDIAYE Ingénieur Travaux Eaux et Forêts né le 13 février 1954 à Gaé Dagana ;

337 M. Boubacar BALDE Ingénieur Trx Eaux Forêts Chasses né le 26 mai 1958 à Damandou ;

338 M. Djibril DIOP Chef de Cabinet du MEDV né le 26 janvier 1966 à Dakar ;

339 M. Boucar NDIAYE Conservateur Parcs Nationaux né le 23 octobre 1965 à Ndoffane ;

340 M. El Hadji DIENG Agent Tech. Eaux Forêts et Chasses né le 10 janvier 1958 à Sakal ;

341 M. Daouda SIGNANE Agent Technique Parcs nationaux né le 23 août 1961 à Matam ;

342 M^{me} Ndèye Mbacké FAYE Comptable née le 9 décembre 1952 à Thiès ;

343 M. Mamadou DIONE Chef Bureau Courrier né le 12 avril 1961 à Dakar ;

344 M. El Hadji Boubacar NDIR Chauffeur né le 14 septrmbre 1962 à Dakar ;

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Relations avec les Institutions

345 M. Ibrahima NDIAYE Ingénieur Information né le 10 février 1966 à Richard-toll ;

346 M. Ibra NDOYE Inspecteur Travail et Sécurité Ste né le 23 décembre 1973 à Rufisque ;

347 M. Papa Amadou KAMARA Enseignant né le 22 mars 1966 à Thiès ;

348 M. Abdoul Azize FALL Agent de Service né le 16 avril 1972 à Mékhé ;

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

349 M. El Hadji Babacar DIOP Ingénieur Technologue né le 14 juillet 1959 à Thiès ;

350 M. Abdoulaye CISSE Directeur Ressources Humaines né le 15 janvier 1960 à Mbour ;

351 M. Abdoulaye MBENGUE Responsable Adm. Et Financier né le 30 novembre 1960 à St-Louis ;

352 M. Mountaga NIANE Agent Administratif né le 16 novembre 1960 à Dakar ;

353 M. Gora NDOYE Plombier né le 3 décembre 1954 à Mbour ;

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

354 M. René Alphonse SOW Sergent à la retraite né le 12 novembre 1934 à Dakar ;

355 M. El Hadji Abdou Aziz GUEYE Gendarme à la retraite né en 1956 à Fissel ;

356 M. Papa Ndiouga MBAYE Principal C.E.M de Pété Ouarack né le 3 août 1965 à St-Louis ;

357 M. Blaise FAYE Sergent, GCONL né le 23 avril 1970 à Ndiagamba ;

358 M. Oudou DIOP Sergent, GCONL né le 11 décembre 1968 à Diouldé Diandé ;

Art.4. - Le Premier Ministre, les Ministres et le Chancelier de l'Ordre du Mérite sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

ARRETE MINISTERIEL n°3517 MEF-DGID-DLEC-LEG2 en date du 11 mars 2013 portant application des dispositions de l'article 361 du Code général des Impôts.

Article premier. - En application des dispositions de l'article 361-c) de la loi n°2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code général des Impôts, la liste des produits alimentaires non transformés et de première nécessité est arrêtée ainsi qu'il suit :

N°	PRODUITS
1	Céréales à l'exclusion du riz de luxe
2	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires
3	Arachide, soja, sésame et autres légumineuses
4	Viande et abats comestibles à l'état frais, réfrigérés ou congelés
5	Œufs en coquilles
6	Poisson non transformé (frais, séché, fumé, salé, réfrigéré ou congelé)
7	Lait non transformé.

Est considéré comme riz de luxe, le riz semi-blanchi, ou blanchi, même poli ou glacé, parfumé. A l'importation, ce riz relève des sous positions tarifaires n°1006.30.10.00 et 1006.30.90.00 du tarif des douanes.

Art. 2. - Le Directeur Général des Impôts et des Domaines et le Directeur général des Douanes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel*.

ARRETE MINISTERIEL n° 3835 MEF/DGID/DLEC/ BLEG en date du 19 mars 2013 portant application des dispositions de l'article 220 du Code général des Impôts

Article premier. - En application des dispositions de l'article 220 de la loi n°2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code général des impôts, la liste des produits soumis à l'acompte sur les importations est arrêtée à l'annexe ci-jointe, qui fait partie intégrante du présent arrêté.

Art. 2. - Le Directeur général des Impôts et des Domaines et le Directeur général des Douanes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel*.

ANNEXE de l'arrêté n°3835 portant liste des produits soumis à l'acompte sur les importations

Volaille :

Briquets :

Bougies :

Huiles végétales :

Autres huiles alimentaires :

Huiles moteurs :

Chaussures :

Climatiseurs, splits et accessoires :

Coffres forts et accessoires :

Matériel informatique et accessoires :

Portables téléphoniques et accessoires :

Armes à feu et munitions :

Tomates en concentré :

Ciment, plâtre :

Fruits et légumes (crus ou cuits) :

Thé :

Poivre :

Sucreries :

Chocolat et autres préparations alimentaires à base de cacao :

Biscuits, gaufres et gaufrettes, biscuits, et produits similaires :

Produits cosmétiques (notamment produits de beauté, de maquillage, préparation pour manucures ou pédicures, shampoings, préparation pour l'ondulation ou le défrisage, dentifrices, préparation pour le pré rasage, le rasage ou l'après rasage, désodorisants corporels, préparation pour bains, produits de parfumerie, mèches de cheveu, etc.)

Savons et produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail d'un poids net n'excéder pas 1 kg,

Allumettes :

Sachets en matières plastiques :

Pneumatiques rechapés ou usagés :

Chambre à air en caoutchouc :

Baignoires, douches, urinoirs, éviers, lavabos, colonnes de lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, couvercles réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en toutes matières :

Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties en toutes matières ;

Vaisselles autres articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties et articles d'hygiène ou de toilette, en toutes matières ;

Articles de voyage, sacs à main, et contenant du chapitre 42 du Tarif des Douanes ;

Objets en verre pour le service de table, pour la cuisine et articles similaires.

Papiers de toilette, mouchoirs, serviettes et tampons hygiéniques, articles hygiéniques, articles similaires ;

Papiers de toilette, mouchoirs, serviettes à démailler, essuie-mains, nappes, serviettes de tables en papier ;

Papier en format A4,

Couches pour bébés, serviettes et tampons hygiéniques, articles hygiéniques similaires, et toutes matières ;

Registres, cahiers, classeurs, chemises et couvertures à dossiers et ouvrage similaires, Tissus et articles confectionnés en matières textiles, y compris les articles de friperie lunettes autres que médicales, parapluie, parasols ;

Tapis et autres revêtements de sol en toutes matières ;

Chaussures et leurs parties ;

Articles de bijouterie ou de joaillerie et bijouterie de fantaisie ;

Pointes, clous, punaises, fis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles, aiguilles et articles similaires, et toutes matières ;

Carreaux et dalles de pavement ou revêtement et articles similaires ;

Peinture, revêtement mural et articles similaires ;

Ampoules électriques, lumineuses et autres objets de décoration lumineuse ;

Piles et batteries de piles électriques, et accumulateurs électriques ;

Outils et outillages, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs du chapitre 82 du Tarif des douanes.

Ouvrages divers en métaux communs du chapitre 83 du Tarif des douanes ;

Appareils électroménagers (téléviseurs, réfrigérateur, etc) ;

Moteurs et autres pièces détachés de véhicules ;

Articles d'horlogerie du chapitre 91 du Tarif des douanes ;

Sièges, meubles, articles de literie et articles similaires ;

- Articles d'horlogerie du chapitre 91 du Tarif des douanes ;

- Sièges, meubles, articles de literie et articles similaires ;

- Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour le sport du chapitre 95 du Tarif des douanes ;

- Ouvrages divers du chapitre 96 du Tarif des douanes ;

- Riz et autres céréales (blé, mil, maïs, etc) ;
- Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires ;
- Arachide, soja, sésame et autres légumineuses ;
- Viande et abats comestibles à l'état frais, réfrigérés ou congelés ;
- Œufs en coquilles ;
- Poisson ;
- Produits laitiers (lait simple, fromage, yaourt, etc.) ;
- Confitures et conserves alimentaires ;

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL,

ARRETE MINISTERIEL n° 1080 en date du 7 février 2013 portant composition et fixant les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale pour l'Insertion et le Développement agricole (ANIDA)

Article premier. - Désignation

Sont nommés membres du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale pour l'Insertion et le Développement Agricole (ANIDA), les personnes ci-dessus énumérées, désignées comme représentants par leur institution :

N°	Institution	Membre Titulaire	Membre Suppléant
1	Président de la République	M. Ndongo Ndiaye	M. Ndiane Diouf
2	Primature	Dr Moussa Bakhayoko	M. Mamadou Samb
3	Ministère de l'Economie et des Finances	Mme Magatte Ndiaye Diop	M. Pape Diadji Seck
4	Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural	Souleymane Daillo	Mme Sokna Mbaye Diop
5	Ministère de l'Elevage	Dr Ibrahima Thiam	Ckeikh Sadibou Sèye
6	Ministère de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales	M. Adama Diouf	M. Ablaye Ndiaye
7	Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	M. Mamadou Mbaye	M. Lamine Samb
8	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques	M. Jean Pierre Senghor	Mme Aminata Sène
9	Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur	M. Abdoulaye Dramé	M. Moustapha Sy Mbaye

La liste des membres est mise à jour à chaque fois que de besoin.

Article 2. - Durée du Mandat

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelables une seule fois.

Article 3. - Présidence

Le Président du Conseil de surveillance est choisi parmi les membres. Il est nommé par décret sur proposition du Ministre chargé de l'Agriculture.

Article 4. - Contrôle financier

Mme Ndiaye Marie Gaye est nommée contrôleur financier

Article 5. - Attributions

Dans le cadre de son mandat, le Conseil de surveillance assure la supervision des activités de l'Agence en application des orientations et de la politique de l'Etat définies dans le domaine d'activité de l'agence. Il assiste par ses avis et recommandations, le Directeur général dans l'exercice de ses fonctions et attributions.

Le secrétariat du Conseil de surveillance est assuré par le Directeur général de l'Agence qui peut se faire assister par ses collaborateurs.

Le Conseil de surveillance peut, autant que de besoin, faire appel à toute personne physique ou morale dont les compétences ou l'expérience sont utiles aux questions à examiner.

Le Conseil de surveillance est chargé :

- de fixer les orientations stratégiques de l'Agence ;
- de veiller à la bonne exécution des missions de l'Agence ;
- d'approuver les programmes d'activités annuels, pluriannuels et d'investissement ;
- d'approuver le budget annuel et les comptes financiers de l'Agence ;
- d'examiner et d'adopter le manuel de gestion et de procédures ;
- d'approuver le contrat de performance de l'Agence ;
- de choisir le commissaire aux comptes et fixer les honoraires ;
- d'approuver l'organigramme et le recrutement du personnel ;

- d'approuver les rapports annuels d'activités du Directeur général ;

- d'approuver les états financiers de l'agent comptable, au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, sur la base du rapport du Commissaire aux comptes ou de l'auditeur des comptes ;

- d'approuver l'organigramme de l'agence ;

- d'approuver la grille des rémunérations ou l'accord collectif d'établissement du personnel de l'Agence ;

- d'approuver le rapport sur la performance dans les six mois suivant la clôture de l'exercice ;

- d'approuver le règlement intérieur ;

Article 6. - Rémunération

Les membres du Conseil de surveillance perçoivent, à l'occasion des réunions du Conseil de surveillance, une indemnité de session fixée par décret.

Article 7. - Réunions

Le Conseil de surveillance se réunit en session ordinaire au moins tous les trimestres, sur convocation de son Président ou à la demande d'un tiers au moins de ses membres.

La convocation, l'ordre du jour et les dossiers correspondants sont adressés par le président à chaque membre au moins quinze jours avant l'ouverture de la session.

Les délibérations du Conseil de Surveillance font l'objet d'un procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire de séance. Ce procès verbal mentionne, en outre, les noms des membres ou leurs suppléants présents à la réunion, ainsi que ceux des personnes invitées à titre consultatif.

Les délibérations sont consignées dans un registre coté et paraphé par le Président et un membre de l'organe délibérant. Les extraits des délibérations sont envoyés, dans les cinq jours francs suivant la réunion aux autorités de tutelle.

Art. 8. - Le Président du Conseil de surveillance et le Directeur général de l'Agence nationale pour l'Insertion et le Développement Agricole sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

ARRETE MINISTERIEL n° 2066 en date du 14 février 2013 portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Appui au PNIA Sénégal (PAPSEN)

Article premier. - Il est créé au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural le Programme d'Appui au Programme national d'Investissement Agricole du Sénégal (PAPSEN).

A/OBJET, COMPOSANTES ET ZONES D'INTERVENTION DU PAPSEN

Art. 2. - Le programme vise à accompagner le Gouvernement du Sénégal dans ses efforts pour atteindre les OMD, notamment son objectif 1 qui prévoit de réduire la Pauvreté de moitié en mettant l'accent sur l'Agriculture, l'Entrepreneuriat rural et le développement local dans les zones d'interventions indiquées à l'article 3 du présent arrêté.

Art. 3. - La Zone d'intervention du programme concerne les régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Sédiou et Kolda.

Art. 4. - Les interventions du programme sont déclinées à travers deux composantes :

1. Composante 1 : Thiès - Diourbel - Fatick

- Réalisation de 400 hectares de nouvelles fermes maraîchères avec irrigation goutte à goutte, clôtures, système de pompage solaire, magasins, outils, semences et pesticides.

- Formation des agriculteurs et assistance technique.

2. Composante 2 : Sédiou - Kolda

- Aménagement de 4.000 Hectares de vallée pour le riz pluvial.

- Fourniture aux bénéficiaires de 10 tracteurs de 100 HP 4RM, 100 motoculteurs de 10/12 cv pour le labour, 50 batteuses à riz, 30 décortiqueuses à riz.

- Aménagement de 100 hectares de fermes maraîchères avec irrigation goutte à goutte, clôtures, système de pompage solaire, magasins, outils, semences et pesticides.

- 100 Km de nouvelles pistes rurales avec ouvrages.

- 100 projets d'infrastructures socioéconomiques d'intérêt communautaire pour la commercialisation, le traitement et la conservation de produits agricoles.

- Programme d'assistance technique et formation des bénéficiaires.

B/ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Art. 5. - Le PAPSEN est supervisé par un Comité national de Pilotage (CNP).

Art. 6. - Le Comité national de pilotage est chargé :

- d'examiner et d'approuver le manuel des procédures préparé par les Unités de gestion du Programme (UGP) au démarrage des activités :

- d'examiner et d'approuver les plans opérationnels techniques et financiers semestriels et annuels et les rapports d'activité semestrielle et annuelle des UGP ;
- d'évaluer et d'autoriser les propositions de changement et d'extension du programme si nécessaire.

Le CNP se réunira une fois par semestre en session ordinaire et en session extraordinaire chaque fois que les membres le considéreront nécessaire pour discuter des questions urgentes et stratégiques concernant l'exécution efficace du programme.

Art. 7. - Le Comité national de pilotage du PAPSEN est composé de :

Président :

- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural ou son représentant :

Membres :

- deux représentants du Ministère de l'Economie et des Finances (DDI/DCEF) ;

- un représentant du Ministère des Infrastructures et des Transports ;

- un représentant du Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat féminin ;

- un représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales :

- l'Ambassadeur de la République d'Italie ou son représentant ;

- l'Ambassadeur de la République d'Israël ou son représentant ;

Secrétaire :

- le Coordonnateur national du PAPSEN :

Art. 8. - La Coordination du PAPSEN est assurée par le Coordonnateur national nommé par arrêté du MAER.

Le Coordonnateur national est assisté par deux coordonnateurs régionaux nommés par arrêté du MAER sur proposition du coordonnateur national.

- les UGP seront chargées de :
- préparer le manuel des procédures et les soumettre au CNP ;
 - formuler les plans opérationnels et financiers semestriels et annuels et les soumettre au CNP pour approbation ;
 - gérer l'exécution des activités prévues par le programme pour le compte du MAER soit directement, soit à travers d'autres agences ou démembrements du MAER comme l'ANIDA, l'ISRA etc. et assurer la supervision des activités ;
 - accompagner les promoteurs et faire le suivi des activités du programme ;
 - faciliter la collaboration entre les différents niveaux du programme, les Collectivités locales et les services techniques déconcentrés ainsi que les autres ministères.

L'UGP comprend :

1. *Composante 1 :*

- le Coordonnateur régional ;
- le Conseiller Technique Principal de la Coopération Italienne pour le PAPSEN ;
- le Représentant du MASHAV ;
- le Représentant du Conseil national de la Recherche d'Italie.

2. *Composante 2 :*

- le Coordonnateur régional ;
- le Conseiller Technique Principal de la Coopération Italienne pour le PAPSEN ;
- le Représentant du Conseil national de la Recherche d'Italie ;

L'UGP peut s'entourer de toutes les compétences qu'elle jugera utile dans l'exécution des activités du programme.

C/GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

Art. 9. - Aux fins d'exécution du Programme, le Ministère de l'Economie et des Finances ouvrira deux comptes (spécial et sous compte) auprès d'une institution bancaire.

Le compte spécial recevra les fonds du Gouvernement Italien et alimentera le sous compte ouvert au nom du programme pour ses opérations.

Art. 10. - Le sous compte sera mouvementé par une co-signature du Coordonnateur national et du Chef du bureau des finances du MAER.

Art. 11. - Conformément aux dispositions de l'Accord conclu entre le Gouvernement du Sénégal et le Gouvernement de la République d'Italie, un audit annuel des comptes sera réalisé.

Art. 12. - Pour tout ce qui n'est pas stipulé dans le présent arrêté, les dispositions de l'Accord serviront de référence.

Art. 13. - Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

PARTIE NON OFFICIELLE

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Rufisque

AVIS DE BORNAGE

Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le mardi 10 septembre 2013 à 9 heures 30 mn du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Diamniadio consistant en un terrain d'une contenance de 10ha 00a 05ca, et bordé au Sud-Est par la Route nationale n°1 et des autres côtés par des terrains non immatriculés dont l'immatriculation a été demandée par le Chef du bureau des Domaines de Rufisque - Bargny.

Suivant réquisition du 20 février 2013 n° 300

*Le Conservateur de la Propriété foncière,
Mme Gnilane Ndiaye Diouf*

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : UNION POUR LA SOLIDARITE ET L'EPANOISSEMENT DES ENFANTS « USEE ».

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- oeuvrer pour le bien-être et l'épanouissement des enfants en leur offrant les meilleures conditions de vie.

Siège social : Villa n°12, Cité Barry et Ly, Golf Nord - Guédiawaye

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM^e Rokhaya Diop, *Présidente* ;

MM. Massamba Ndiaye, *Secrétaire général* ;

Bassirou Ndiaye, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 16.229 MINT/DGAT/DLP/DLA-PA en date du 11 juillet 2013.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : LA MAISON DU RESPECT

Objet :

- éduquer, développer, promouvoir et favoriser les activités à caractère culturel, sportif et social dans le respect de l'éthique ;

- promouvoir la solidarité sous toutes ses formes en développant des activités de prévention, de formation et d'animation en direction de la famille, de la société et ses composantes les plus vulnérables ;

- promouvoir la bienfaisance par l'aide administrative et juridique, les secours aux personnes en difficultés morales, psychologiques et matérielles.

Siège social : Villa n°294, HLM Hann Maristes - Dakar

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM^e Awa Sarr, *Présidente* ;

Fadji Sarr, *Secrétaire générale* ;

M. Gabriel Thior, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 16.109 MINT/DGAT/DLP/DLA-PA en date du 3 juin 2013.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : Association dénommée « BAOBAB AUREILHAN » de Ngaparou

Objet :

- d'unir les membres animés d'un même idéal et de créer entre eux des liens d'entente, de solidarité ;
- d'appuyer les projets de développement des populations dans le domaine de la santé, l'éducation, la culture et la formation des adultes pour l'obtention des métiers et l'assistance multisectorielles.

Siège social : Sis au quartier Cité Sérère dans la Commune de Mbour

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM. Gorgui Ngom, *Président* ;

Ibrahima Sarr, *Secrétaire général* ;

Mamadou Guèye, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 62 GRT/AS en date du 30 juillet 2013.

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

RECEPISSÉ

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971.

Le numéro 6728 du *Journal officiel* en date du 18 mai 2013 a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement, le 29 juillet 2013.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Seydou GUEYE

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

RECEPISSE

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971.

Le numéro 6729 du *Journal officiel* en date du **25 mai 2013** a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement, le **29 juillet 2013**.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Seydou GUEYE

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

RECEPISSE

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971.

Le numéro 6733 du *Journal officiel* en date du **15 juin 2013** a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement, le **12 août 2013**.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Seydou GUEYE

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

RECEPISSE

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971.

Le numéro 6731 du *Journal officiel* en date du **1 juin 2013** a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement, le **29 juillet 2013**.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Seydou GUEYE

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

RECEPISSE

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971.

Le numéro 6741 du *Journal officiel* en date du **29 juillet 2013** a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement, le **6 août 2013**.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Seydou GUEYE

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

RECEPISSE

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971.

Le numéro 6732 du *Journal officiel* en date du **8 juin 2013** a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement, le **16 août 2013**.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Seydou GUEYE

COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
(C.B.A.O.)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012 *(en millions de francs CFA)*

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS		CODE POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N			Exercice N-1	Exercice N
A 10	CAISSE	17.186	21.163	F 02	DETTES RATTACHEES.....	39.826	26.781
A 02	CREANCES INTERBANCAIRES	75.569	44.567	F 03	- A vue	26.469	15.198
A 03	- A vue	47.072	32.653	F 05	- Trésor public, CCP	5.614	3.896
A 04	- Banques centrales	31.416	16.339	F 07	- Autres établissements de crédit	20.855	11.302
A 05	- Trésor public, CCP	482	483	F 08	- A terme	13.357	11.583
A 07	- Autres établissements de crédit	15.174	15.831	G 02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	492.521	499.415
A 08	- A terme	28.497	11.914	G 03	- Comptes d'épargne à vue	172.911	167.247
B 02	CREANCES SUR LA CLIENTELE ...	341.909	387.607	G 04	- Comptes d'épargne à terme	2.446	2.489
B 10	- Portefeuille d'effets commerciaux	16.480	12.215	G 05	- Bons de caisse	27.844	21.678
B 11	- Crédits de campagne	0	0	G 06	- Autres dettes à vue	203.493	232.123
B 12	- Crédits ordinaires	16.480	12.215	H 30	DETTES REPRES. PAR UN TITRE	0	6.900
B 2A	- Autres concours à la clientèle	266.837	307.600	H 35	AUTRES PASSIFS	5.315	6.832
B 2C	- Crédits de campagne	436	0	H 6A	COMPTE D'ORDRE ET DIVERS	7.805	9.555
B 2G	- Crédits ordinaires	266.401	307.600	L 30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4.732	5.316
B 2N	- Comptes ordinaires débiteurs	58.592	67.792	L 35	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0
B 50	- Affacturage	0	0	L 41	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
C 10	TITRES DE PLACEMENT	125.505	117.645	L 10	SUBVENTIONS D'INVISTIS	0	0
D 1A	IMMOBILISA. FINANCIERES	11.239	12.142	L 20	FONDS AFFECTES	0	0
D 50	CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	2.823	3.583	L 45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	24	1.024
D 20	IMMOBILI. INCORPORELLES	785	519	L 66	CAPITAL OU DOTATION	11.450	11.450
D 22	IMMOBILI. CORPORELLES	29.018	27.830	L 50	PRIMES LIEES AU CAPITAL	11.300	11.300
E 01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	L 55	RESERVES	46.402	44.261
C 20	Autres actifs	14.526	10.512	L 59	ECARTS DE REEVALUATION	0	0
C 6 A	COMPTE D'ORDRE ET DIVERS	5.315	5.782	L 70	REPORT A NOUVEAU (+/-)	0	0
E 90	TOTAL ACTIF	623.875	631.350	L 90	TOTAL PASSIF	623.875	631.350

ENGAGEMENTS DONNES HORS-BILAN
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

N 1A En faveur d'établissements de crédit	0	0
N 1J En faveur de la clientèle	13.033	13.156
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
N 2A D'ordre d'établissements de crédit	301	165
N 2J D'ordre de la clientèle	98.525	99.161
N 3A ENGAGEMENTS SUR TITRES		

ENGAGEMENTS RECUS

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
N 1H Reçus d'établissements de crédit	800	800
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
N 2H Reçus d'établissements de crédit	16.279	16.619
N 2M Reçus de la clientèle	114.631	120.700
N 3E ENGAGEMENTS SUR TITRES		
		0

COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
(C.B.A.O.)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012 *(en millions de francs CFA)*

POSTE	CHARGES	MONTANTS		POSTE	PRODUITS	MONTANTS	
		N-1	N			N-1	N
R 01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	10.379	8.937	V 01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILEES	29.170	29.924
R 03	- Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires	790	832	V 03	- Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	620	623
R 04	- Intérêts et charges assimilés sur dettes à l'égard de la clientèle	9589	7.937	V 04	- Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	28.550	29.301
R 4D	- Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre...	0	168	V 51	- Produits et profits sur prêts et titres émis subordonnés	0	0
R 5Y	- Charges sur comptes bloqués d'actionnaires ou d'associés et sur emprunts et titres émis.	0	0	V 5F	- Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	0	0
R 05	- Autres intérêts et charges assimilées	0	0	V 05	- Autres intérêts et produits assimilés	0	0
R 5E	CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	V 5G	PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	1.710	1.919
R 06	COMMISSIONS	133	136	V 06	COMMISSIONS	8.210	8.350
R 4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	1141	634	V 4A	PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	14.819	12.856
R 4C	-Charges sur titres de placement	58	39	V 4C	-Produits sur titres de placement	7.429	6.715
R 6A	- Charges sur opérations de change	1046	548	V 4Z	- Dividendes et produits assimilés	166	242
R 6F	- Charges sur opéra. de hors bilan	37	47	V 6A	- Produits sur opérations de change	4.890	3.775
R 6U	CHARGES DIVERSES D'EXPLOIT. BANCAIRE	886	981	V 6F	- Produits sur opérations de hors bilan	2.334	2.124
R 8G	ACHATS DE MARCHANDISES	0	0	V 6T	PRODUITS DIVERS D'EXPLOIT. BANCAIRE	3.746	4.498
R 8J	STOCKS VENDUS	0	0	V 8B	MARGES COMMERCIALES....	0	0
R 8L	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0	V 8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0
S 01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOIT.	25.964	26.285	V 8D	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
S 02	- Frais de personnel	11.486	12.147	W 4R	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	108	60
S 05	- Autres frais généraux	14.478	14.138	X 51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
T 51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	6.654	6.287	X 6A	SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECT. DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	15.116	4.331
T 6A	SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	21.362	6.523	X 01	EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES	0	0
T 01	EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES	0	1.000	X 80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	62	47
T 80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	287	91	X 81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	218	266
T 81	PERTIES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1.563	670	X 83	PERTE
T 82	IMPOT SUR LE BÉNÉFICE	290	2.191				
T 83	BÉNÉFICE	4.500	8.516				
T 85	TOTAL	73.159	62.251	X 85	TOTAL	73.159	62.251